

JURA

Une bouteille de vin du Jura envoyée à la Maison-Blanche

La présidente de Bourgogne-Franche-Comté a envoyé un colis au 46^e président des États-Unis, comprenant deux bouteilles de vin : un Étoile chardonnay et un côte-de-beaune. L'occasion de lui demander de lever les taxes.

Une bonne surprise l'attendait au réveil. Vendredi 22 janvier, Pierre Martin, directeur du lycée agricole de Montmorot, a appris qu'un vin de son établissement était en route vers la Maison-Blanche.

Dans un courrier daté du 21 janvier, Marie-Guite Dufay, présidente de région, félicite Joe Biden, nouvellement élu président des États-Unis.

En gage de l'amitié franco-américaine, elle lui offre deux bouteilles de vin issues de Bourgogne-Franche-Comté : un chardonnay du lycée agricole de Montmorot (Jura) et un côte-de-beaune du lycée viticole de Beaune (Côte-d'Or).

« Un vin typique du Jura »

« Je n'étais pas au courant, souligne Pierre Martin. La présidente a sans doute choisi ces vins parce que le conseil régional est en



« Il est nécessaire de reprendre les négociations avec l'Union européenne », a écrit Marie-Guite Dufay au nouveau président des États-Unis, Joe Biden. Photo MAXPPP

charge des lycées viticoles. Si cela permet de les faire connaître davantage, c'est tant mieux. » Il s'agit de mettre en avant l'excellence de nos lycées et la diversité de nos vins », confirme la Région.

Dans cette sélection, Joe Biden s'apprête ainsi à découvrir un

Étoile chardonnay (2017). « C'est un vin typique du Jura, précise Pierre Martin. Il est fait par les étudiants en BTS viticulture œnologie en agriculture biologique. Ils travaillent la vigne et font l'élevage du vin. »

« Nos vins typés sont appréciés

par les Américains, commente Philippe Munoz, ex-président des sommeliers du Jura. L'Étoile est un terroir particulier qui donne des caractéristiques jurassiennes au chardonnay. »

Si des vigneron expédient déjà leurs bouteilles aux États-Unis,

c'est la première fois que la production du lycée de Montmorot atterrit dans ce pays : « Comme elle est petite, nous n'avons jamais exporté là-bas », indique Pierre Martin.

Des taxes qui pénalisent les viticulteurs

Ce cadeau est aussi l'occasion, pour Marie-Guite Dufay, de demander une levée des taxes au président américain : « J'aspire de mes vœux au rétablissement rapide des relations commerciales entre nos deux pays, écrit-elle. Première région viticole de France, les vins de Bourgogne et du Jura subissent depuis octobre 2019 une taxe de 25 % sur leur valeur commerciale en arrivant sur le sol américain. Cette mesure, décidée par l'administration Trump, et renforcée depuis quelques jours par des droits de douane supplémentaires, met en difficulté les vigneron et viticulteurs de mon territoire. Les États-Unis sont le premier marché export des vins de Bourgogne et le manque à gagner est déjà estimé à plus de 33 millions d'euros. »

En effet, depuis l'automne 2019, l'administration américaine surtaxe les vins français. Une deuxième salve de droits de douane est entrée en vigueur le 12 janvier.

Constance LONGOBARDI